

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	FORD - ARCA	410 m (Ford 130 Transit 84E4X)	CH 0320 01
Constructeur	FORD WERKE AG, Cologne (D) - ARCA, Anonima Bimorchi Carracciolo Affini S.p.A. Pomezia/Roma (I)		
Identification	"410 m" sur plaquette du constructeur de la carrosserie. - "84E4X" séparément sur plaquette du constructeur (FORD) et on préfixe au No du châssis. - "GB 84" préfixe au No du châssis.		
Plaquette constr.	à droite, vers l'emplacement du marchepied (ARCA + FORD)		
N° du châssis	à gauche, à l'AV, latéralement sur longeron		
Ident. du moteur	"4AA" à gauche, à l'AV latéralement sur bloc-moteur (Importateur)		
Importateur princ.	Photo-Service "Europe", Félix Weitzmann, Case 64, 1000 Lausanne		
Véhicule homologué	84E4X*GB84FM13011	Signes fixes dans code du type	410 m / 84E4X

Chassis		
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues 6
Direction	mécanique	
Transmission	mécanique synchronisée	
Nombre de vitesses	4	Entraînement roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2-circuits, à expansion interne, assistance par dépression, agissant sur toutes les roues	
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur roues arrière	
Frein d'arrêt	corne frein auxiliaire	
Ralentisseur	---	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin séparée	

Moteur			
Marque	FORD	Type	4 A A
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	4
Alésage	93,66	Course	85,6
Cylindrée	2358	CV-impôt	12,01
Puissance en CV	62 DIN	à l/min	3600
Brut	82	dB/A à l/min	3600
Silencieux	2 pots 430x257x129 / 254xØ 101,5 mm		
Mesure des gaz	Facharach = 5		
Déparasitage	---		

Carrosserie	Roulottes d'habitation	
Nombre de portes	3	Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	*)	Rétroviseur **)
Cale	---	
Antivol	verrouillage de la direction	
Nombre de places	5 av. 3	centre ar. 2
Dimensions	Int.	ext.
Longueur (4940) /	3600	5800
Empattements	2997 /	
Largeur	2140	2300
Hauteur	1960	2830
Voie	av. 1640	ar. 1540
Porte à faux	lat.	Voies
	av.	ar.
	833	
	ar. 1910	1970
Braquage	g. 12100	d. 11500
Distance volant - vers l'avant du véhicule		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1010	1390	2400 +)
Charge utile	145	205	350
Poids total	1155	1595	2750
Garantie fabr.	1250	1840	2835
Dimens. pneus	185 SR 14	185 SR 14	(Variantes ++)
Pty / bar	R / 3,0	R / 3,0	voir
Charge	1330	2660	remarques)
pour V max	170	170	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur	96 km/h		
Vitesse maximale testée			

Equipement	CR (E)
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E) dans CR
Feux rouges	RS-1 (E)
Feux stop	RS-1 (E)
Citignoteurs	av 1 (E) 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	1/ au centre
Essuie-glace	2/ Balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	MOTORCRAFT TP AR 557

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	FORD - ARCA 410 m		
Homologation N°	CH	0320	01
Carrosserie	Roulotte d'habitation		
Places	total 5	avant 3	
Poids à vide	2400	Carburant D	
Charge utile	---	CV-impôt 12,01	
Poids total	2835	Cylindrée 2358	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Ceinture de sécurité: Ceinture sur les hanches pour le siège central avant admis pour raisons de construction. §)
- ***) Les rétroviseurs d'origine sur les portières sont insuffisants; le constructeur monte 2 rétroviseurs complémentaires escamotables sur la partie avancée de la carrosserie.
- +) Poids à vide avec aménagement intérieur suivant:
2 lits doubles transversaux, 3 lits longitudinaux 1 paroi de séparation coulissante, 1 table, 1 armoire, 1 cabinet de toilette, 1 bloc-cuisine, divers réduits, avec chauffage et frigo (sans bouteille de gaz).
- ++*) Variante pneumatiques: 195 R 14, 6 FR, AV= 1340 kg(2,5) / AR= 2680 kg(2,5), 100 km/h, pas de variante de voie.
- §) Modifications: (importateur)
-sortie d'échappement dirigée vers la gauche dans un angle de 45° au plus.
-ceintures de sécurité doivent être montées (homologuées).

CV
Lieu et date de l'homologation
Lausanne, 23 janvier 1975

Homologation fédérale des types de véhicules